

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Minvoul : un militaire abat son chef à l'aide d'une arme de guerre

LE deuxième classe, Christ Membana Malékou, a abattu froidement son chef, le sergent-chef Gildas Mayombo Moukoda, au cours d'une prise de bec, après une soirée bien arrosée dans un troquet du chef-lieu du département du Haut-Ntem.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LA scène d'horreur vécue par les habitants de Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem, suscite encore des commentaires. Dans la nuit de samedi 28 à dimanche 29 décembre, vers 3 heures, un militaire de la région nord, le deuxième classe Christ Membana Malékou, a abattu froidement, à l'aide d'un fusil de guerre de type Kalachnikov, son chef de troupe, le sergent-chef Gildas Mayombo Moukoda.

A en croire une source proche du parquet d'Oyem, le drame serait parti d'une violente dispute entre les deux militaires depuis un troquet, où ils avaient pris un verre en compagnie de certains de leurs frères d'armes. Arrivée à leur lieu temporaire de casernement (les locaux des services départementaux des Eaux et forêts), le deuxième classe, qui a visiblement pris un verre de trop, s'est saisi de

son arme de guerre dissimulée dans un coin de la pièce, avant de cribler son chef de balles.

Après son forfait, l'assassin présumé a pris la poudre d'escampette. Il a été rattrapé quelques heures plus tard, dans un quartier de la ville de Minvoul, par les éléments de la brigade de gendarmerie de la localité.

Il est désormais dans les mains de l'antenne provinciale de la Contre ingérence (B2) pour nécessité d'enquête. Le procureur de la République près du tribunal de première instance d'Oyem, Rodrigue Ondo Mfoumou, s'est dit étonné de ce que le présumé meurtrier ait gardé son arme de guerre par devers lui.

De retour d'une mission de surveillance et de protection au parc national de Minkébé, tous les éléments du contingent ont déposé leurs armes à la brigade de gendarmerie de Minvoul, avant de regagner leur lieu de casernement. Ces troupes devaient regagner Oyem le lendemain.

La présence de cette arme dans ces locaux des Eaux et forêts pousse d'aucuns à dire que le présumé meurtrier a prémédité son forfait depuis le parc de Minkébé. L'enquête ouverte par l'antenne provinciale du B2 dans le Septentrion devrait apporter des éclaircissements sur ce meurtre, qui défraie encore la chronique dans toute la province du Woleu-Ntem.



Le deuxième classe Christ Membana Malekou, présumé meurtrier de son frère d'arme.

Photo: DR

Essassa : il viole et poignarde mortellement son ex-concubine



C'est derrière ce bar appelé «La Prison» que Delphine Bikene a reçu les coups de couteau mortels.

Abel EYEGHE EKORE
Ntoum/Gabon

DELPHINE Bikene, une habitante du quartier Essassa, dans le 2e arrondissement de la commune de Ntoum, âgée d'une quarantaine d'années, a été assassinée, dimanche dernier, par un jeune de 25 ans, connu sous le nom de "Petit Ndong".

Selon les témoignages recueillis sur place, les deux personnes

entretenaient une relation amoureuse, à laquelle la dame voulait mettre un terme.

Une source proche de la famille de la victime explique que le soir de sa mort, Delphine se trouvait dans un bar d'Essassa, appelé "La Prison". Elle y aurait croisé son amant, qui aurait tenté de la dissuader de le laisser tomber. Une initiative à laquelle Bikene aurait opposé une fin de non-recevoir.

Le jeune homme, tenace, aurait

alors offert à boire à la dame, jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Des témoins parlent de 3 heures du matin.

Au moment de partir, "Petit Ndong" se serait mis à marcher à la suite de la dame. Et, une fois à l'abri des regards, à abuser sexuellement d'elle, après lui avoir planté un couteau à la cuisse.

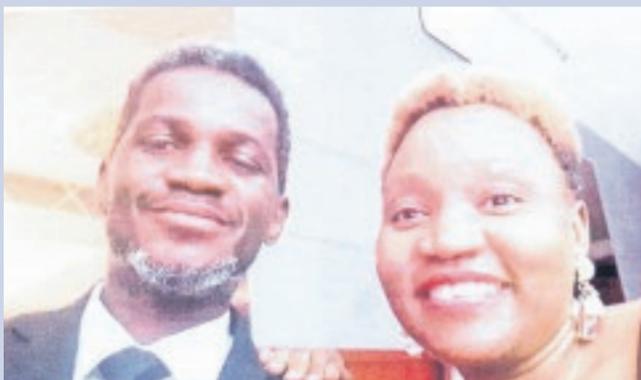
Une fois sa libido satisfaite, l'ancien compagnon de Bikene lui administrera d'autres coups de poignard aux côtes et au cou. Comme habité par un démon, il ira jusqu'à introduire des morceaux de bois dans les parties intimes de la dame, avant de l'abandonner, gisant dans une mare de sang.

Affaiblie, Delphine va tout de même réussir à atteindre le domicile de ses parents, situé non loin du lieu de son agression. Elle y rendra l'âme devant la porte, en tenue d'Ève.

Le "Petit Ndong" a été interpellé le lendemain de son acte par les éléments de la police judiciaire (PJ) de Ntoum, où il se trouve actuellement en garde à vue.

Photo: Abel Eyeghe

ANNIVERSAIRE



Les ministères de l'Esprit de Puissance et de Plénitude (M.E.S.P.P) souhaitent un joyeux anniversaire sacerdotal et marital au couple pastoral FLACRE et SYLVIE NADEGE MEGNE.

Pluie de bénédictions!!!